

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

été arrêté le 7 septembre avec son complice, un négociant d'Angoulême, chez un restaurateur français établi à Munich. Il vivait sous le nom de Prish et était en possession d'un passeport délivré par le consul néerlandais. Il a été livré à un agent de la banque, qui s'était rendu à Munich, en compagnie d'un employé de la police de Londres, pour le réclamer.

Un agriculteur de Lancaster (Angleterre) a découvert un moyen très-simple de préserver les pommes de terre de cette maladie endémique, qui menace de ruiner encore la récolte du pauvre. Il a transporté les plantes atteintes dans des couches de sable fin, sans engrais, et le succès le plus complet a couronné cette bizarre idée. Tout symptôme fâcheux avait disparu.

La plus riche héritière de l'Angleterre, miss Coutts, ayant demandé à un des premiers prêtres d'Angleterre ce qu'il faudrait d'argent pour établir deux évêchés dans les colonies, et le prêtre ayant répondu qu'il fallait un capital de 35000 liv. ster. (875,000 fr.), miss Coutts a immédiatement envoyé un mandat de pareille somme sur la banque; puis la facilité lui ayant été donnée de désigner les deux colonies où elle désirait que ces deux évêchés fussent placés, elle a choisi Adélaïde (Australie-du-Sud) et le cap de Bonne-Espérance.

Il est question de construire à Paris une mosquée. Cette mesure a paru convenable pour donner aux jeunes Egyptiens, aux Turcs, aux Tunisiens et aux habitants du Levant, qui, pour causes diverses, sont aujourd'hui fixés à Paris, les moyens d'exercer leur religion. Cette mosquée serait desservie par un mufti arabe, payé, comme les ministres des cultes dissidents, par le gouvernement français.

On assure que des dépêches viennent d'être expédiées à M. Le vice-amiral prince de Joinville, avec l'ordre de faire voile avec son escadre pour les côtes orientales de l'Espagne, afin d'empêcher, par une surveillance active, le débarquement éventuel du comte de Montebello et des autres chefs carlistes. Quelques bâtiments seront envoyés dans le même but, de Brest et de Rochefort, sur la côte orientale de la Péninsule. Cette croisière devra en même temps surveiller les débarquements d'armes et de munitions de guerre. Il y a déjà deux jours que des ordres analogues ont été expédiés aux autorités françaises sur toute la ligne de la frontière de terre.

Pendant que le télégraphe est en France le monopole du gouvernement, les peuples voisins le mettent au service du public. Les journaux belges nous annoncent que le télégraphe électrique, à peine installé sur le chemin de fer de Bruxelles à Anvers, va être livré au public, qui, moyennant une rétribution minime, pourra transmettre des nouvelles avec la rapidité de la foudre, d'un bout de la ligne à l'autre. Un tarif des prix pour toutes les communications ordinaires et extraordinaires est affiché dans les journaux belges. Il en coûte 1 fr. 50 c. de 1 à 20 mots, et 70 c. pour la réponse, plus 50 c. pour la communication à domicile. Le public est admis à voir fonctionner le télégraphe électrique pour 1 fr. par personne. Voilà une nouvelle industrie sur laquelle on ne comptait guère, il y a quelques années!

Croirait-on que notre consommation de champagne mousseux n'est annuellement que de 2,500,000 bouteilles, tandis que l'étranger nous en demande plus de 4,500,000! C'est cependant ce qui résulte des relevés d'un état officiel de la direction des contributions indirectes du département de la Marne. D'après cet état, il restait, au 1er avril dernier, en charge chez les marchands de vins en gros, 22,847,971 bouteilles de vin mousseux, savoir: 5,572,581 pour la direction de Châlons, 6,374,763 pour celle de Reims, et 10,910,627 pour Epernay. Il avait été expédié, dans l'année terminée le 1er avril, 4,505,308 bouteilles à l'étranger, 2,510,505 pour l'intérieur de la France, hors du département, et 2,153,607 dans l'intérieur du département. Ce dernier chiffre comprend les quantités que les marchands en gros s'expédient entre eux et les transports d'un magasin à un autre. Il est donc probable que la plus grande partie du vin dit de champagne consommé en France n'est pas fabriquée sur les lieux de production.

Le jubilé universel, au sujet de l'avènement de l'auguste successeur de Grégoire XVI, commencera au mois de décembre prochain pour les états romains et le reste de l'Italie; il aura lieu en janvier pour la France et le reste de la chrétienté. Quand à la cérémonie du possesso, l'époque n'en est pas encore fixée.

Un décret de l'Inquisition, signé par le cardinal Mai, avec des résolutions du saint-office des 1er juillet et 17 août, proscribit les ouvrages suivants: 1o Les Evangiles, traduction nouvelle avec des notes et des réflexions, à la fin de chaque chapitre, par F. Lamennais; 2o Gli Evangeli tradotti in lingua italiana, da G. Diodati, con riflessioni, note de F. Lamennais traduites de Pier Silvestro Laopardi.

On assure que le cadeau de noces que l'infant don François d'Assise va faire à S. M. consiste en une magnifique parure de perles, évaluée à 5 millions de reaux (1 million 250,000 fr.). Cette parure appartenait à l'épouse défunte de l'infant don François de Paul; et tous ses enfants ont cédé la part qui leur revenait, pour que l'on pût offrir ce présent à la reine.

On dit que, dès sa rentrée à Madrid, le général Narvaez sera nommé président du sénat; ces fonctions sont vacantes depuis que le marquis de Miraflores est entré au ministère.

Les nouvelles de Madrid sont du 3 septembre. L'annonce du prochain mariage de la Reine et de celui de l'infante a produit dans les provinces, à Burgos, à Saragosse, à Ségovie, etc., une satisfaction générale, et a donné lieu à des réjouissances publiques.

On assure que l'infant D. François d'Assise, qui doit épouser la Reine, est nommé capitaine-général de l'armée.



LA REVUE CANADIENNE.

MONTREAL, 3 NOVEMBRE, 1846.

LE DISCOURS DU DR. NELSON, A NICOLET.

Nous avons lu avec un vif plaisir le discours prononcé par le Dr. W. Nelson, à Nicolet, et publié hier soir dans la Minerve. Ce discours renferme sur le sujet si important de l'éducation de si bonnes vérités que nous regrettons de ne pouvoir le publier en entier. Le Dr. Nelson nous pardonnera, vu l'exiguïté de nos colonnes, de ne publier que quelques parties d'un discours aussi remarquable :

Après avoir fait allusion aux circonstances qui l'amenaient devant les habitants de Nicolet, aux mensonges dont se servent les Eteignoirs pour les tromper, le Docteur fait un tableau frappant et très éloquent des avantages immenses de l'éducation. Il nous montre des hommes, qui partis des positions les plus humbles, des chaumières de nos campagnes sont parvenus aux plus hautes positions sociales, par l'éducation. Il cite entre autres des hommes qui font aujourd'hui honneur au nom Canadien : l'Evêque Plessis, Vallières de St. Real, La Fontaine, Morin, &c. Le Dr. continue :

" Mais il ne faut pas se cacher, si nous restons dans l'état où nous sommes, de jour-en-jour nous perdrons la belle position que nous occupons et qui nous appartient et nous serons à la fin exploités par et au profit de l'étranger. L'amour que vous portez à la terre de vos pères, l'affection que vous sentez pour vos enfants, doit vous engager à faire l'impossible pour vous mettre en état de lutter avec le peuple qui nous environne et avec ceux qui se disposent à s'asseoir à vos foyers. On trouve que l'éducation est chère, mais les avantages que vous en retirez par la suite, vous payeront un centuple vos déboursés du moment. Parmi des milliers de faits que je pourrais vous citer en soutien des bienfaits de l'éducation, je n'en signalerai que deux ou trois. Vous ne pouvez emprunter la plus petite somme sans donner votre billet en présence de deux témoins, vous ne pouvez faire le moindre marché, sans qu'il y ait deux personnes présentes; voilà de suite vos affaires commues d'un chacun. Vous payez de l'argent, on peut vous donner un reçu pour une partie seulement, sans une quittance pour tout. Si vous avez des doutes quant à certains affaires vous allez chez le notaire et lui donnez un peu pour lire votre papier. Vous voulez savoir le contenu d'un contrat, vous êtes obligé d'apporter tous vos papiers chez l'homme qui sait lire, mettre cet étranger au fait de toutes vos affaires; vous perdez la journée pour aller au village, et vous lui donnez une piastre pour avoir feuilleté vos documents et vous donner des connaissances et des explications que vous oubliez bien vite. Vous avez une affaire en Cour; pour la moindre information que vous voulez donner à l'avocat vous êtes obligés souvent de faire un long voyage, par des mauvais chemins, et un temps affreux, et vous dépensez deux à trois piastres.

Votre avocat est absent, ou le bon M. a trop à faire pour vous écouter cette fois, et dans un mois il faut encore entreprendre le voyage et dépenser d'autre argent sans encore cette fois avoir votre conférence avec l'homme de loi; au lieu de tout ces tracass, si vous aviez de l'éducation vous lui écririez une lettre, qui le mettrait plus au fait, que vos paroles pourraient le faire, et vous en êtes quittes pour neuf deniers, frais de la poste. L'homme sans éducation est toujours plus ou moins à la merci de celui qui est tant soit peu instruit. Et nous n'avons pas à aller bien loin je le pense pour vous citer des exemples frappants de la vérité de cette remarque. Vous travaillez toute votre vie pour laisser une terre à votre fils; avec infiniment moins de dépense vous pourriez lui donner ce qui vaut mieux que le plus bel héritage. Il peut dépense ou perdre son patrimoine, mais l'éducation est toujours une ressource contre tous les événements; elle a toujours sa place avec elle et les belles vertus domestiques que vous avez le bonheur de posséder, vous n'êtes jamais en peine. Combien de milliers de jeunes gens qui laissent père et mère pour chercher ailleurs fortune et souvent ils reviennent avec des richesses pour eux mêmes et pour mettre leurs parents à l'aise pour le restant de leur vie. Il n'y a donc point de sacrifice que vous ne deviez faire pour obtenir à vous et à vos enfants les bienfaits de l'éducation; mais en me montrant pour ami décide de l'éducation, je n'hésite pas à me dire l'ennemi juré, inébranlable de la taxe par contribution.

Je vous engage de prendre acte de ces paroles, et je vous prierai de m'accuser d'être un apostat à nos principes, un homme faux, et trompeur, si jamais vous me voyez appuyer un système de taxation directe, c'est-à-dire, TAXER LES TERRES. Il faut pourtant que vous compreniez ce que j'entends par taxe, et ce qui est généralement reçu comme désignation du mot taxe. On entend par cela, de l'argent prélevé pour payer les frais du gouvernement, et certes s'il nous fallait payer nos propres dettes, et celle du Haut-Canada, nous sommes imposés sur nous, bientôt il faudrait que chaque terre payât de \$10 à 50 par an et peut-être plus encore. Or, à une telle injustice je n'approuverais de toutes mes forces. Jamais dans ou hors de la chambre, mille fois, je consentais à ce que les

terres fussent taxées pour subvenir aux frais du gouvernement. Parbleu, nous serions dans un bel état, avec nos sept mois d'hiver et ayant sur les épaules la jolie petite dette du Haut-Canada, s'il fallait faire vivre tous ces beaux et gros MM. du gouvernement qui ne vivent pas de l'air du temps, je vous assure; nous qui subissons à peine avec toute notre industrie et notre économie, nous qui après des travaux les plus durs durant douze mois, avons à peine de quoi payer, le docteur, le marchand, le forgeron, etc., pour les choses les plus indispensables. Dans quelle misérable position serions nous, s'il fallait entretenir une armée de collecteurs, de tax-gatherers, comme on les appelle en Angleterre; ils sont vraiment des oiseaux de mauvais augures, ces sujets là, des vautours, sans sympathie comme sans entrailles, et dont la seule vertu est d'extorquer trop souvent à une famille, mourante de faim, le dernier sou qu'elle a pour s'acheter, non du pain, mais quelques patates.

" Vouloir dire que l'argent destiné au soutien des écoles est une "taxe" et vouloir exciter vos craintes, c'est vouloir vous tenir dans les ténèbres de l'ignorance, en suscitant des craintes qui ne sont point fondées, peut-être est-ce par le moyen de ces honteuses manœuvres que l'on veut se frayer une place à la chambre. Méfiez-vous de ces gens. Ce que l'on paie pour les écoles est une contribution, une cotisation, c'est de l'argent que vous payez d'une main pour le recevoir au centuple de l'autre. C'est de l'argent qui ne sort pas de votre voisinage, et qui est pour vos besoins immédiats et personnels. Il est employé pour bâtir des édifices pour les écoles et pour le soutien des maîtres et tous vos déboursés restent parmi vous. Les contributions que vous faites pour vos églises et vos presbytères ne sont pas des taxes, c'est pour vous seuls et pour vos besoins indispensables; l'argent reste parmi vous comme s'il était employé à bâtir vos propres terres, ce sont pour ainsi dire de petites fortunes, c'est pour l'amélioration de la grande famille de la paroisse. Pour les écoles l'argent retourne encore plus directement dans vos bourses, chacun doit comprendre ceci facilement. Il ne faut que placer l'affaire dans son propre air, pour que celui qui l'éprouve en soit content et satisfait. Remarquez aussi que vos cotisations sont des personnes de votre choix, qui vivent parmi vous, qui ont leur part dans les contributions, qui vous sont responsables et à qui vous ne donnez plus de pouvoir s'ils en abusent ou sont incapables de l'accomplir. En outre vous ne les payez pas, ce ne sont pas ces harpies voraces, les collecteurs des taxes, dont j'ai fait mention tout à l'heure. Ces gens sont une partie inséparable des taxes gouvernementales; chez vos cotisations c'est un emploi gratuit, dont ils retirent leur part, c'est-à-dire, l'éducation de leurs enfants; avec vous, mes amis, je ne regarde pas cette loi d'éducation comme parfaite, mais qui de vous, au premier essai fait une instrument d'agriculture, ou une autre machine ou invention quelconque, qui soit parfaite. Vous connaissez ses avantages et ses imperfections en la mettant en usage, vous ne la brisez pas pour tout cela, mais on corrige les défauts et vous la rendez aussi utile que il est possible de l'être, il en est de même avec la loi des écoles. Permettez moi de vous indiquer la conduite qu'il me paraît vous convenir de suivre dans ce moment. Préparez des requêtes à la législature, dans lesquelles vous exposerez les défauts et les abus s'il y en a. Si vous voulez de cette loi, signalez les corrections qu'elle vous semble mériter, et témoignez votre désir d'en avoir une qui puisse fonctionner plus à votre goût, remettez ces requêtes entre les mains de votre représentant qui, je vous l'assure, est aussi bon Canadien que le meilleur d'entre nous. Vos suggestions seront appuyées autant qu'il pourra se faire par mon honorable ami, M. Morin, qui vous, et par tous les bons représentants Canadiens. Mais, faites attention, nous ne vous promettons pas de passer une loi entièrement à votre goût. Si cela dépendait de nous, la chose serait bientôt faite, il y en a d'autres à se mêler de cette besogne. Les 42 membres du Haut-Canada, avec un très petit nombre de députés Bas-Canadiens, que l'on trouve opiniâtrement rangés contre nous, sont prêts à soutenir le ministère quand c'est son plaisir d'aller en opposition à nous, chose qui n'arrive que trop souvent, et pour l'honneur de la chambre et pour la prospérité du pays. Il ne faut pas oublier que tout inconvénient que puisse être la loi actuelle, elle est nonobstant en force, et il faut y obéir, c'est pourquoi je vous prie de ne pas y opposer une résistance, qui serait à la fois inutile et qui ne manquerait pas de causer beaucoup de trouble et de dépenses. Le temps n'est pas bien éloigné où vous pourrez faire vos objections à la chambre. En attendant, vous vous montrerez les amis du pays en la suivant telle qu'elle est.

Je ne puis m'empêcher de vous dire que je crois voir, que l'on veut rompre la division entre les Canadiens. C'est, comme nous l'avons toujours dit, nous avons pu déjouer toutes les trames ourdies dans la noirceur pour répandre la discorde et par cela nous affaiblir, nous faire tomber plus aisément en proie à nos ennemis, et nous rendre en effet des bûchevons et des sciens de bois. Soyons-unis, ayons confiance dans les hommes qui ne nous ont pas encore trahis, qui veulent de si près un bien-être du pays, et nous pourrions tirer de cette union des avantages que nous ne sommes pas en mesure de saisir. Les hommes, dont les intérêts ne sont pas les nôtres, et qui veulent sacrifier ce qu'il a de plus cher pour nous, afin d'avancer leur propre bien ou satisfaire leur orgueil.

Avant tout, sachez que les Canadiens, comme tout autre peuple, ne peuvent être ni heureux ni prospères sans l'éducation, qui seule peut les mettre de niveau avec la population qui vient de l'étranger; nous avons trop de raison de craindre que cette population prenne le dessus sur nous, et nous forcé à voir dans un avenir peut-être pas bien éloigné, l'asservissement de nos enfants, et être témoins de leur infériorité. Avant de terminer cette trop longue adresse, permettez que j'attire votre attention: encore une fois à l'immense et importante différence qu'il y a entre des contributions imposées par nous-mêmes, pour notre usage, d'une taxe directe sur nos propriétés pour le soutien d'un gouvernement, dans lequel bien trop souvent la voix et la volonté du peuple sont pour peu de choses.

Pour les contributions ou cotisations afin de promouvoir l'éducation, J'EN SUIS L'AMI DECIDE ET BEN PRONONCE, MAIS POUR LES TAXES DIRECTES, C'EST-A-DIRE SUR NOS PROPRIETES, SOIT REBLES OU TERRES, J'EN SERAI TOUJOURS L'ENNEMI ACHARNE.

Soyez toujours en garde contre ceux qui cherchent à vous faire comprendre que la cotisation et la taxe sont la même chose. Ces personnes ne sont pas vos amis, elles ont quelque but personnel à atteindre à vos dépens. Mais pour ceux qui s'opposent à l'éducation et vous conseillent de la repousser, bien qu'ils soient plus francs que les autres, ils ne vous font pas moins le plus grand tort du monde. Je vous remercie, braves compatriotes, de la politesse et de l'attention avec lesquelles vous avez bien vou-

lu m'écouter. Mes intérêts sont les vôtres, mes ennemis comme les vôtres seront heureux ou malheureux selon que le pays sera bien ou mal gouverné, donnez leur de l'éducation afin qu'ils puissent débouter les trames des méchants et demander en hommes éclairés leurs droits et la justice. afin qu'ils puissent assumer l'attitude et l'indépendance de position qui convient à l'homme libre, fier de ses privilèges et qui sait les défendre. Longtemps après que nous aurons laissé ce monde, ils chériront et béniront notre mémoire.

La Trinité des Eteignoirs—Vondenvelden—Cressé et Papineau.

Les Eteignoirs ne pouvaient choisir un meilleur chef que M. W. Vondenvelden. C'est un esprit ténébreux et obscur, qui se trouve admirablement convenir à sa mission. Il y a dans sa parole quelque chose de vague, de mystérieux et de prophétique qui pour être le fruit d'un cerveau malade, n'en a pas moins une couleur d'inspiration qui vous touche profondément. C'est fort heureux pour M. VONDELN que'il soit venu au monde dans un siècle aussi éclairé, car au moyen âge il eût été infailliblement brûlé comme un sorcier. Il n'y a pas bien longtemps que le peuple de Kingsley, voulut en faire autant, mais la providence le sauva du bûcher. Elle lui réservait une brillante destinée, après de fort mauvais jours.

Dans son enfance, M. Vondel était poète. Il culte vait les muses; il nageait dans les hautes régions de l'idéal; il chantait les beautés de la nature, les fleuves, les lacs, les montagnes, mais il était incompris. Le peuple n'entendait rien à ses bucoliques; or il fallait de la gloire à ce monsieur; il se dit donc un jour :

—Poète, allons, descend, de tes célestes sphères, Descends te mêler les pieds dans l'égoût des vilains; Cesse de l'abreuver de ton nectar divin....

Ce qu'il fit. Il est ensuite entré dans le Barreau; mais là, un nouveau désappointement l'attendait: le barreau, les juges et le public ne le comprit pas d'avantage.

Dans son désespoir, notre héros se dit à lui-même: Puis qu'il n'y a pas moyen de briller nulle part, puisque les gens ne veulent pas me reconnaître, je me fais éteignoir; et il se fit éteignoir. Et comme il était plus ténébreux que tous les autres, il se mit à la tête des éteignoirs.

C'est alors qu'il composa son fameux manifeste du 24 octobre que nous avons pris la peine de traduire en entier pour l'amusement de nos lecteurs :

" La Minerve préche la liberté et exerce la tyrannie; elle fait un effort incessant pour concentrer toute l'influence politique dans les mains d'un seul homme et en même temps elle a toujours à la bouche comme son seul axiome politique, "droits égaux pour tous." Cette étrange et impudente inconstance doit avoir une cause. Est-elle l'organe d'une association politique qui se gausse sur des plans formés à l'avance, ou ne se présente-t-elle qu'un misérable parti d'aveugles fanatiques déterminés à réaliser leurs utopies chimériques, n'importe quand, n'importe où et n'importe comment? A cette question je répond, elle peut être les deux. Dans la première position, elle dit: M. La Fontaine ou M. Morin peuvent ils se tromper! alors vous devez être dans l'erreur, et les lois d'éducation et des municipalités doivent triompher et par leurs dispositions placer dans leurs mains un levier d'influence coercitive si irrésistible, que tous les sièges en parlement doivent être placés, par son action, en leur pouvoir. Dans la seconde position, elle dit: ceux qui opposent la loi d'éducation veulent tenir pour toujours le peuple dans les ténèbres, imposer sur l'intelligence une taxe dont la propriété immobilière doit être chargée, et par conséquent les éteignoirs sont les plus grands fripons. Pour tirer ces conclusions, la logique seule ne suffit pas; il faut pour appliquer de tels principes, inventer des faits convaincants, et par une répétition constante, on réussit à graver une impression sur des esprits éclairés, qui une fois qu'ils ont adopté une série d'opinions, leur paraissent en elles même concluantes, ne voudront plus revenir sur un jugement prononcé, à moins d'y être forcé par la clarté d'une certitude positive, qui les réveille pour ainsi dire, d'un songe ardemment cheri.

La première fois que j'ai examiné en 1843 le bill d'éducation de M. Morin il m'a semblé qu'avec un mot quelque philanthropique qu'il put être, aucun espoir de succès le plus certain n'avait justifié une mesure aussi coercitive, tramée en secret et mise tout-à-coup en mouvement. Ici la volonté populaire, exprimée par ses représentants n'était qu'une fiction et était connue comme telle dans les campagnes; dans le fait, c'était une violation flagrante et un abus de toute confiance et du mandat des représentants, par les représentants; enfin c'est là la cause que le pouvoir de M. La Fontaine est annulé (nullified) pour toujours, comme il sera amplement prouvé aux prochaines élections. Pour ces raisons j'ai cru et je me crois justifiable d'opposer les principes coercitifs du bill, et j'ai maintenant un certain espoir de victoire, dans toutes les luttes dans lesquelles je serai engagé pour arriver au but que je me propose en opposant ce bill.

J'ai eu l'honneur de presser mes opinions sur le feu Lord Metcalfe qui les crut si extraordinaires, qu'elles furent pour lui plutôt une cause d'amusement qu'un sujet de considération sérieuse. M. Higginson insista sur l'imprudence de priver tout un peuple de la chance de briser les liens de l'ignorance, par une opposition qui se on lui, devait mourir d'elle-même. Ces opinions respectées à par moi comme minimum de consciencieuses, eurent l'effet d'imprimer de plus en plus sur mon esprit la conviction que j'avais raison et que tôt ou tard je déjouerais les artifices de ceux qui avaient préjugé sa Seigneurie et son clairvoyant secretaire.

Un accident et un concours de circonstances naturelles à eu l'effet d'unir à moi MM. Pa-

neau et Cressé, de sorte qu'aujourd'hui nous formons un triumvirat efficace, autour duquel la confiance des populations des districts de Montréal et des Trois-Rivières se centralise et se rallie. Tous les jours nous recevons séparément et collectivement, des assurances que le peuple adopte nos principes d'opposition, comme un grand RÉGULATEUR, et pourvu que nous nous tenions dans les bornes de la loi, (ce que nous avons l'intention de faire.) Nous avons de notre côté le bon vouloir des vrais amis de la liberté et la majorité du clergé. Nous disons donc: Eludiez par des voies légales l'exécution de la loi, à l'aide de ses défauts légaux, mais ne la violez jamais; cherchez les moyens de punir ceux qui vous ont trahi et fait dommage, mais ne vous portez à aucune injure, à aucune violence contre eux. Fermez l'oreille à de fausses insinuations et à la calomnie et prenez en pitié les dupes dont l'esprit étroit ne peut respecter la liberté de la constitution, qui est certainement l'appanage de chaque habitant, si on le considère sujet anglais, un fait dont la Gazette et le Herald de Montréal paraissent douter considérablement.

Offrez ces explications à tous les honnêtes gens qui estiment l'honneur et la justice, comme dignes d'être conservés et soutenus; elles seront, je me flatte, un contre-poison aux torrents d'injures, aux faits inventés et aux sottises absurdes de la presse Ex-ministérielle. Nos raisons leur font le même effet qu'à le calomnieux sur les vers; ils s'agitent et se tourmentent en sentant l'action. Mais leur existence est bornée à la durée du présent Parlement. Au delà le golfe de l'oubli est béant et va engouffrer pour toujours la réputation mensongère de ces médiocrités orgueilleuses."

WM. VONDEVELDEN.

Comme on voit dans cette lettre toute l'opposition à la loi d'éducation a pour but de renverser l'édifice du parti libéral. Nous le répétons, nous le disons à part; jamais nous nous serions occupés de gens aussi insignifiants et aussi ridicules que les éteignoirs, s'ils n'étaient pas de tels instruments en d'autres mains, aux mains de gens qui veulent diviser le peuple canadien et par là l'affaiblir pour les luttes à venir.

N'est-ce pas là tout le but de cette prétendue agitation au sujet de la loi des écoles? Les éteignoirs déclament contre M. La Fontaine, M. Morin et les autres membres du parti libéral; disent ils un mot de M. Papineau, qui a proposé la loi? Disent ils un mot du ministère qui l'a fait passer? Que fait la presse qui devrait être unanime sur une question d'un intérêt aussi vital? La presse libérale préche l'obésité à la loi, insiste sur l'exécution de la loi; la presse ministérielle ne dit mot ou presque rien.

Le Canadien de Québec a-t-il donné à cet important sujet la part d'attention qu'il mérite! Pourquoi ce profond silence?

La Gazette des Trois-Rivières a publié dans son dernier numéro une lettre signée "Un Ex-Ministérielle" dans laquelle la conduite parlementaire de M. Drummond est amèrement censurée. On se plaint que M. Drummond n'a rien fait pour ses constituants durant les deux sessions écoulées; qu'on n'a pas besoin d'étrangers dans ce comté pour le représenter au Parlement etc. etc. La Gazette des Trois-Rivières reproduit cette lettre, et nous le disons à regret, approuve beaucoup le sentiment qui l'a dicté. Voici sa note éditoriale :

" Nous avions d'abord cru reconnaître à M. Drummond des titres à la représentation du comté de Portneuf. Mais la conduite parlementaire de ce monsieur nous a démontré depuis à nous comme au comté de Portneuf, qu'il ne s'était pas tenu à fait rendu digne de l'honneur de la représentation de ce comté en Parlement. En effet nous aimerions connaître les mesures d'intérêt public que M. Drummond a proposées en chambre pour l'avantage de ses constituants comme du pays en général. Nous espérons que le comté de Portneuf rétablira bientôt le haut caractère politique dont il a toujours joui, par le choix qu'il fera d'un représentant indépendant et capable de travailler aux intérêts du comté. Qu'on n'aïlle pas croire au reste que ces remarques sont faites dans le but de décourager M. Drummond. Nous reconnaissons M. Drummond pour un avocat éclairé, mais nous ne sachions pas qu'il soit un grand législateur. Nous ne voulons pas d'ailleurs dévier de notre maxime: " Les principes et non les hommes."

Voilà une singulière manière, selon nous, de soutenir les principes, en cherchant à détruire ceux qui sont les plus capables de les défendre et qui en sont les plus avides éprouvés. Nous aimerions beaucoup savoir à quel parti appartient la Gazette des Trois-Rivières? puisqu'elle ne reconnaît à M. Drummond aucun titre à la représentation de Portneuf? Nous pouvons, nous, lui dire les titres de M. Drummond à la représentation non seulement de Portneuf, mais d'aucun autre comté canadien.

Dans des temps de malheurs quand nos infortunés compatriotes encombraient les prisons, quand l'échafaud sanglant attendait les victimes qui éleva la voix pour défendre les canadiens: qui sacrifia ses veilles et ses jours pour les protéger dans les procès iniques de la cour martiale? n'est-ce pas M. Drummond?

Qui affronta plus que lui la fureur sanguinaire de nos ennemis, pour défendre nos malheureux frères en danger? M. Drummond a adopté le Canada comme son pays, il s'est allié à une famille Canadienne et de tout temps, dans toutes les circonstances, il s'est montré l'ardent défenseur de nos droits. Ne sont-ce pas là des titres? On se mit donc la reconnaissance qui d'instinct tant nos compatriotes, s'ils pensaient nous comme la Gazette des Trois-Rivières et son correspondant?

Quant à ce qu'a fait M. Drummond en chambre durant les deux dernières sessions, les

réflexions de la Gazette des Trois-Rivières à ce sujet sont tout à fait de mauvais goût et abusives.

EFFETS DE L'INTEMPERANCE.—Une femme de mauvais vie, du nom de Pauline St. Germain, a été trouvée jeudi dernier couchée sur le chemin Papineau, dans un état d'ivresse, et complètement nue, n'ayant que son chapeau sur la tête.

Vendredi soir une autre fut trouvée dans le même état dans une rue; elle est à l'hôpital. Enfin, dimanche, une autre femme nommée Anne Labadie, fut trouvée morte dans une cour dans la rue Amherst, des suites de l'ivrognerie.

Un américain du nom de P. C. Dilloway a été condamné au dernier terme du Quartier de Sessions à £10 d'amende pour avoir essayé de faire désertir des soldats stationnés à St. Jean.

Les journaux anglais de cette ville reproduisent une correspondance signée Anna Brown, adressée au Québec Mercury au sujet de la prétendue découverte d'une nouvelle plante bulbeuse, signée par le Dr. Gessner, de la Nouvelle Ecosse; et la Gazette de Montréal de ce matin fait quelques remarques à ce sujet.

Cette plante est connue de nos habitants canadiens de temps immémorial, sous le nom de pain de terre, elle croît en abondance le long de toutes les rivières, et ruisseaux, à l'humidité et à l'ombre.

ACCIDENT.—Aujourd'hui, entre midi et une heure, comme un nommé Alexandre Lebrun, employé chez M. Bureau, maître charbon au faubourg Saint-Jean, était occupé à travailler de son métier au pied d'un mur en construction, il s'est écroulé sur lui et lui a cassé les bras et les jambes. On désespère de sa vie.

VILLE PRESQUE DÉTRUITE PAR LE FEU.—La ville d'Annapolis (Floride) vient d'être presque entièrement réduite en cendres par un incendie qui a éclaté dans la nuit du 17 octobre, simultanément dans trois maisons.

ÉBOULIS.—Un éboulis considérable qui a causé beaucoup de dégât et la mort d'une personne s'est fait à Rigaud sur la Rivière à la Grosse le 17 du courant.

Le nombre des personnes qui ont péri s'élevait à 50, aux dernières dates. Le vent soufflait avec tant de violence que les édifices en pierre ne purent en soutenir le choc.

Le commodore Slott rapporte que le Spitfire a relâché à Kingston (Jamaïque) pour y prendre du charbon et parce qu'il faisait eau.

DU TEXAS, la seule nouvelle reçue est celle d'un duel qui a eu lieu à San Antonio, le 26 septembre entre deux officiers Tennesiens, à propos d'une dame. Les deux paladins ont été blessés, mais non dangereusement.

PONT SUR LE ST. LAURENT.—Mr. Goy, de Pennsylvanie, qui doit entreprendre la construction du pont sur le St. Laurent, va aussitôt que possible, faire les inspections nécessaires pour assurer du coût des travaux, et connaître l'endroit le plus propre à asseoir le pont.

SUICIDE.—Le Correspondant de Québec de la Gazette de Montréal rapporte qu'un M. Gately de la maison de Keller & Gately, s'est suicidé vendredi dernier en se tirant un coup de pistolet dans l'oreille.

Il n'y a aucune vente par le shérif pour le district de Montréal durant le mois de novembre courant.

LE TÉLÉGRAPHE ÉLECTRIQUE.

Washington, 29 oct. 7 h. du soir. Le Picayune de la Nouvelle-Orléans, du 22 courant, cite les journaux mexicains jusqu'au 20 septembre. Ils sont remplis d'amertume contre les États-Unis.

Quelle marche suivront maintenant les Mexicains! Les avis étaient divisés dans le camp; mais on croyait généralement qu'ils feraient, à Saltillo une résistance désespérée; la lettre suivante, datée de Monterey, le 29 septembre, viendrait pleinement confirmer cette opinion:

Un courrier arrive à l'instant de Salinas qu'il a quitté ce matin. Cette ville n'est qu'à une journée de cheval, de ce côté de Saltillo, et le courrier rapporte, sur l'autorité d'un Mexicain, que Santa-Anna est arrivé dans cette dernière ville hier matin, ou le soir précédent, et qu'il s'est mis immédiatement à la forterifier.

Il avait sous ses ordres 13,000 hommes au moins qui, ajoutés à ceux qui sont restés ici sous le commandement d'Ampludia, porteront son armée à un chiffre supérieur de 20,000 hommes. Le même courrier nous apprend que Santa-Anna élève des batteries et des travaux sur le Rinconada, limite de nos lignes suivant la trêve de 60 jours. Si ces renseignements sont exacts, l'armée a plus à faire que jamais.

Tempête terrible.—Sinistres.—50 personnes noyées.—Key West en ruines.

Washington, 30 oct. au soir. La goëlette Sarah Churchman, se rendant de Key West à Brazos Santiago, a touché à l'embouchure du Mississippi le 21 octobre, pour y débarquer le commodore Slott et son fils, venus de l'Océan-Pacifique, ainsi que le lieutenant Pease qui a apporté les détails d'une tempête terrible dont le golfe du Mexique a été le théâtre.

Le brick des États-Unis Perry, a été jeté à la côte, mais on pense qu'on pourra le sauver. Le commodore Slott était à bord de ce brick. Le cutter Morris est aussi démanté et échoué, et on le regarde comme perdu.

Le commodore Slott rapporte que le Spitfire a relâché à Kingston (Jamaïque) pour y prendre du charbon et parce qu'il faisait eau.

DU TEXAS, la seule nouvelle reçue est celle d'un duel qui a eu lieu à San Antonio, le 26 septembre entre deux officiers Tennesiens, à propos d'une dame. Les deux paladins ont été blessés, mais non dangereusement.

FAITS DIVERS.

—La ville de Paris consomme par an 576,700 sacs de farine;—190,000 hectolitres de légumes secs;—774,875 hectolitres de pommes de terre; 292,000 charrettes et barques de fruits;—507,700 paniers de chasselas;—77,545 boufs; 20,954 vaches;—83,252 veaux; 459,470 moutons;—3 millions de kilogrammes de charcuterie;—120 millions d'œufs;—5 millions de kilogrammes de beurre;—4 millions de kilogrammes de fro-

mage; 12 millions de kilogrammes de poisson de mer et 7 millions de douzaines d'huîtres. Enfin, selon la statistique de 1844, la seule qui existe pour la volaille et le gibier, Paris consomme encore 931,000 pigeons;—147,000 canards;—1,289,000 poulets;—251,000 chapons;—549,000 dindons;—338,000 oies;—131,000 perdrix;—177,000 lapins;—29,060 lièvres.

Curieux phénomène.—Une petite île que l'on remarquait autrefois sur le lac Ontario, Gull Island, et qui, depuis sept ans, avait disparu sous les eaux, vient de reparaître à la surface du lac qui, cependant, a conservé la hauteur qu'on lui a toujours connue.

L'IMPRIMERIE EN CHINE.—L'imprimerie en Chine est encore dans l'enfance. Tout ce qui est mécanique dans ce pays est d'une grossièreté primitive. L'esprit patient et soigneux à l'exécution du Chinois peut seul triompher de tels obstacles.

—M. Arago parle des effets des orages sur les télégraphes électriques. Ces effets ont pu être observés, nombre de fois en Amérique, l'un des pays du monde où les orages sont le plus fréquents.

—M. Hume, membre bien connu de la chambre des communes, a adressé à M. Arago un mémoire dont l'auteur est M. Balfour, sur la mortalité dans les armées anglaises.

—L'auteur du mémoire s'est proposé de déterminer quelle est la mortalité des troupes anglaises établies dans les nombreuses colonies et situations que cette nation possède sur tous les points du globe.

—L'auteur du mémoire s'est proposé de déterminer quelle est la mortalité des troupes anglaises établies dans les nombreuses colonies et situations que cette nation possède sur tous les points du globe.

—L'auteur du mémoire s'est proposé de déterminer quelle est la mortalité des troupes anglaises établies dans les nombreuses colonies et situations que cette nation possède sur tous les points du globe.

—L'auteur du mémoire s'est proposé de déterminer quelle est la mortalité des troupes anglaises établies dans les nombreuses colonies et situations que cette nation possède sur tous les points du globe.

—L'auteur du mémoire s'est proposé de déterminer quelle est la mortalité des troupes anglaises établies dans les nombreuses colonies et situations que cette nation possède sur tous les points du globe.

—L'auteur du mémoire s'est proposé de déterminer quelle est la mortalité des troupes anglaises établies dans les nombreuses colonies et situations que cette nation possède sur tous les points du globe.

—L'auteur du mémoire s'est proposé de déterminer quelle est la mortalité des troupes anglaises établies dans les nombreuses colonies et situations que cette nation possède sur tous les points du globe.

—L'auteur du mémoire s'est proposé de déterminer quelle est la mortalité des troupes anglaises établies dans les nombreuses colonies et situations que cette nation possède sur tous les points du globe.

AUX ABONNÉS RÉTARDATAIRES.

Nous avons adressé, il y a quelque temps un petit mot sentimental à nos abonnés retardataires; un petit nombre a répondu en nous adressant le montant de leur compte; mais un grand nombre n'a pas encore fait droit à notre demande.

Flariages.

A Percé, le 20 par Messire Doucet, curé, O. T. Cormick, écrivain, M. D. A. Eliza, fille aînée de Edouard Flinn.

Morts.

En cette ville, vendredi soir 30 septembre M. Isaac Reinhardt, facteur de Pianos, âgé de 38 ans.

VENTES A L'ENCAN.

Par Cuvillier & Fils.

VENTE DE SUCRES, MELASSE, RUM, &c. &c. &c.

MERCREDI prochain, le 4 NOVEMBRE, aux Magasins de MM. JAMES LESLIE, & CIE, seront vendus: 50 barriques Cassonade Cuisante, 50 barriques de sucre blanc, 50 barriques de sucre raffiné, 50 tonnes Melasse, 25 de Vieille Jamaïque, en moule, 10 de Demerara, 20 barriques Genève de Kuyper, 20 de Eau-de-Vie Otard, 5 de de Pale, 300 paquets thé, consistant en Twankay, Hyson, Young Hyson, Tunchong, Bohea Impérial en Gunpowder, 250 boîtes Vitres, de grandeurs assorties, 30 tonnes Huile de Morue, 20 de Huile de Loup Marin, 25 de Huile de Baleine, 30 balles de Cordages, de grandeurs assorties, 3 caisses Indigo.

—Aussi— Huile de Lin, Alum, Mastix, Piment, Poivre, Gingembre, Sel fin, Tabac à fumer. La Vente à DEUX heures.

DERNIÈRE VENTE DE MARCHANDISES D'AUTOMNE.

MERCREDI le 4 NOVEMBRE prochain et les jours suivants, aux magasins de MM. ROBERTSON, MASSON & Cie, sera offert en vente publique le contenu de CENT-CINQUANTE paquets de MARCHANDISES SÉCHES, adaptées à la saison prochaine consistant en: Draps fins et Casimir, Draps de Pilote Couvertes, Flanelles, Flushing, Serge blanche et rouge, Baize, Indes, Tartans, Plaid, Indiennes, Shirtsings gris et sombre, Cotton carcassé, Toile Irlandaise, Toile crue, Coutil de coton et de fil, à lit, Mésling, Bourgain et Fatines, Bas et Chaussons de coton et de laine Charles et Mouches de coton et de soie, Fil, Robines du coton, Poutou et une variété d'autres articles. La Vente chaque jour à UNE heure.

INSTITUT CANADIEN.

LES membres de L'INSTITUT CANADIEN sont priés de se rendre à leurs chambres de séances JEU-DI le 5 du courant, afin de procéder à l'élection des officiers. Outre les ELECTIONS, des affaires extrêmement importantes exigent que tous les membres de cette association soient présents à cette assemblée.

EN VENTE

A la Librairie Canadienne D'E. R. FABRE & Cie.

TOULIER, Droit civil français 15 volumes in.80. DUBERGER, Continuation de Toulhier 6 vols. in.80. TROPLONG, Droit civil expliqué 15 vols. in.80. PARDUSSON, Cours de droit commercial 6 vols. in.80. BELLOT, Loi de la procédure civile du canton de Genève 1 vol. in.80. DARD, Code civil avec des notes indicatives des lois romaines etc., 1 vol. in.80. CARRÉ & CHAUVEAU, Les lois de la procédure civile 7 vols. in.80. LOCRÉ, Éprit du Code de Napoléon 7 vols in.80. VASSEROT, Nouveau Manuel des Experts in.80. BOUSQUET, Dictionnaire des prescriptions in.80. ENNAULT, Faillites et Banqueroutes 3 vols. in.80. VAN HUFFEL, Contrat de louage 1 vol. in.80. QUENAUT, Traité des assurances 1 vol. in.80. GIJON & JOLIAT, Traité des assurances 1 vol. in.80. PLASMAN, des contre lettres 1 vol. in.80. 3 Nov. 1846. Rue St. Vincent No. 3.

CLASSE DE CHANT POUR L'HIVER

M. BRYN a l'honneur d'annoncer qu'il se propose d'ouvrir une CLASSE DE CHANT pour l'hiver prochain. La méthode qu'il va adopter est celle qui est en usage en Europe avec tant de succès. Le nombre de personnes qui peuvent y joindre n'est pas limité, mais qu'un plus grand nombre a assuré les progrès de la classe; avec les prix modérés qu'il a établis (c'est-à-dire £2 pour les six mois) il espère gagner la bienveillance du public, surtout des amateurs de musique. Assis qu'un nombre suffisant aura souscrit, un comité d'administration sera organisé et tous les arrangements nécessaires formés. M. B. se flatte qu'il sera tel qu'ils procureront et de l'instruction et de l'amusement durant les soirées d'hiver. La classe s'ouvrira le premier novembre, temps où les listes de souscription seront closes; jusque là elle sera déposée à la Librairie de MM. Chalmers, Grande rue St. Jacques, aux magasins de musique de M. Meud, et chez M. Berlyn à l'Hotel Danegana. Montréal, 16 oct. 1846.

PERDUE.

ENTRE la Rue Sanguinet et l'Église Paroissiale de cette ville, UNE ÉPINGLE D'OR ÉMAILLÉE VERTE. Celui qui la trouvera voudra bien la rapporter au Bureau de la Minerve, et il sera généreusement récompensé. 16 oct.

SANGSUUS.

LES SOUSIGNÉS viennent de recevoir 1000 BOTTES SANGSUUS DE LA PREMIÈRE QUALITÉ. A. SAVAGE. 16 octobre 1846.

AUX DAMES

Le Souigné appelle respectueusement l'attention des DAMES de Montréal et des environs, sur son importation par le Pearl, de Londres, se composent des dernières modes de Paris et de Londres, en CHEAPEX DE CASTOR noir, bleu et brun, pour Dames et Demoiselles. Ces articles ayant été faits expressément d'après son ordre, il espère qu'ils réaliseront complètement son attente. R. NOXON! 104 rue Notre-Dames. Montréal, 16 octobre 1846

Sites de Moulins de prix.

AVIS est par les présentes donné que Trois Sites de Moulins de Prix, sur le canal de Lachine, savoir: Deux situés sur le côté sud du bassin au dessus du lock n. 2, marqué sur le plan n. 10 et 11 et l'autre sur le côté nord du lock n. 2, seront vendus par encan public au Bureau des Travaux Publics, VENDREDI, le 20 NOVEMBRE prochain, à midi. Le plan du terrain et les plans et devis relatifs à la machine de prendre l'eau, &c., pourront être vus à ce Bureau et après le Premier Novembre, auquel temps on pourra obtenir toute autre information de l'achat. Ses lots sont particulièrement bien adaptés à la construction de Moulins à Farine, ou de Manufactures, étant dans la Cité, sur les Bassins du Canal et de facile accès, tant par terre que par eau. La chute au niveau ordinaire du Fleuve sera, pour les lots 10 et 11, d'environ 21 pieds, et au lock n. 2 de 13 pieds, avec une quantité considérable d'eau à chacune, pour faire marcher des Moulins. Par ordre, THOS A. BEGLY, Secrétaire. Bureau des Travaux Publics, Montréal, 20 oct. 1846.

AVIS

Aux Reclamants pour des pertes par la Rébellion dans le Bas-Canada, dont les noms sont compris dans la Cédule publiée dans la Gazette du Canada en date du 18 octobre 1846. Bureau du Receveur Général } Montréal, 9 octobre, 1846. LE RECEVEUR GÉNÉRAL est autorisé d'ordonner des DÉBENTURES rachetables dans vingt années pour liquider ces pertes, en somme qui ne seront pas moindres de vingt-cinq Louis courant, portant intérêt, à six pour cent par an, comme il est pourvu par l'acte 9e Victoria, chapitre 65, payable par chaque année le premier Janvier. On recommande aux individus dont les réclamations sont au dessus de la somme ci-dessus spécifiée, de s'unir, plusieurs afin de former le montant minimum des Débentures qui sont être ordonnées. 16 oct. 1846. Les journaux anglais et français de Montréal publieront cet avis pendant deux semaines.

GRAND ASSORTIMENT DE POELES NOUVEAUX.

LES SOUSIGNÉS viennent de recevoir de plusieurs Fonderies des États-Unis, entre autres de celles de St. Albans, Troy, Albany et Pittsburgh, outre leur assortiment complet ordinaire, une grande variété de POELES sur des modèles nouveaux et améliorés, de toutes espèces comprenant des cylindres pour brûler du charbon et du coke, des Poêles Banner, Victory, Farmer, Troy et Air tight, et les célèbres Poêles de cuisine à patente de Buck, poêles de salin à grille, Poêle aux Nursery Slov 2, les compagnons d'Hyver, poêles de salin Air tight, à air tempéré, et richement ornés. Les poêles patentes de Buck et les poêles Air tight du Troy, sont adaptés également à brûler du bois, du charbon ou coke, et sont vendus, à l'essai, pour un mois. Il ne faut que s'en servir pour en être satisfait. Les poêles de salin, Air tight, (de différents patrons et grandeurs) sont d'un fini parfait, d'une apparence chaste et belle, embellis par des ornements de bon goût et supérieurs en qualité et sous le rapport de la forme à tout ce qui a jamais été offert en ce genre sur le marché. Ces poêles de salin sont vraiment des meubles élégants et à bon marché et comme ils sont construits sur le principe des Air tight, ils sont expressément calculés pour donner beaucoup de chaleur avec peu de combustible. La quantité d'ouvrage en relief, augmente la surface rayonnante de manière à lui donner le double du pouvoir d'un poêle de même dimension construit sur l'ancien plan. Les cylindres pour brûler le charbon ou le coke pour des passages, anti-chambres ou bureaux etc., sont simples de construction, joignant à la fois, l'élégance, la beauté du travail, l'économie du charbon, et la durée; une visite est respectueusement sollicitée. BARRETT & HAGAR, 109 rue St. Paul. 23 Octobre.

SALLE DES ODD-FELLOWS.

LE TABLEAU MECANIQUE DU CÉLÈBRE MAELZEL.

REPRÉSENTANT LA CONFLARATION DE MOSCOU

ET LA SORTIE DE L'ARMÉE DE NAPOLEON.

SERA Exhibé, JEUDI prochain, le 8, et continuera d'être pendant quelques jours à la Grande Salle des Odd-Fellows, Grande Rue St. Jacques. Les portes seront ouvertes à 7 heures et l'Exhibition commencera à 8 heures précises. ENTRÉE: 2s. 6d. Les enfants au-dessous de 10 ans, moitié prix. 9 octobre.

Sirop Pectoral de Lamourou.

LES SOUSIGNÉS viennent de recevoir quelques caisses de cet Excellent Sirop. Dr. FIGAULT, Pharmacien Central, 69, rue St. Paul. 1 septembre.

FRED. CARLISLE,
DOREUR,
166. Rue Notre-Dame. 166.
MONTREAL.

FABRICANT de Cadres de Miroirs et de gravures, monte et vernit les Cartes Géographiques, redore les vieux articles, nettoie et vernit les vieilles peintures etc, etc, etc.
N. B. Toutes commandes seront reçues avec reconnaissance et exécutées avec expédition, — à des prix modérés.
28 juillet, 1846.

ECOLE DE MEDECINE.
CETTE Ecole recommencera ses Cours le premier LUNDI de NOVEMBRE prochain, SAMEDI, le 18 du même mois, mises en concours les Chaires d'Instituteur de Médecine, de Jurisprudence Médicale et de Botanique. LUNDI le 30, il y aura aussi un concours pour l'élection d'un Secrétaire d'Administration.
Les Candidats doivent posséder les deux langues.
Pour plus amples informations s'adresser au
DR. SUTHERLAND,
Secr.

JARDIN BOTANIQUE DE GUILBAULT.
Rue Côté, derrière la banque de Montréal,

M. GUILBAULT, à l'honneur d'annoncer aux amateurs de belles plantes qu'il vient d'arriver d'une excursion dans le sud et qu'il a rapporté avec lui une quantité de plantes les plus rares, ce qui avec la collection qu'il possède et ce qu'il reçoit en ce moment d'Europe, forme la collection, la plus étendue qui en ait été offerte en Canada. Il invite les dames et messieurs de venir visiter, afin de juger de l'étendue de la collection, on peut voir à l'établissement des espèces de plantes, qu'on ne voit pas dans les états, et même bien rare en Europe venant des Indes et du Cap-Vert-Espérance parmi lesquelles il y a des plantes qui ont coûté plus de \$50 chacune, M. G. n'a rien épargné afin d'avoir en Canada une collection qui rivalise avec celle de nos voisins. Il espère que le public saura l'apprécier.
On ne paye rien pour voir.
13 oct.

AVIS.
DEPUIS SAMEDI, le 10 du courant, le Prière d'aller part de Montréal le matin à HUIT HEURES TROIS QUARTS, avec la Malle et les Passagers pour les Etats-Unis, au lieu de 9 heures comme ci-devant.
Bureau du Chemin de Fer,
Montréal, 13 octobre.

Sirope Pectral de Lamourou.
Le Soussigné vient de recevoir quelques caisses de cet excellent Sirope.
Dr. PICAULT,
Pharmacie Centrale, 69, rue St. Paul.
1 septembre.

SALLE DES ODD-FELLOWS.
LE TABLEAU MECANIQUE
DU CÉLEBRE MAELZEL,
REPRESENTANT LA CONFLAGRATION DE MOSCOU
ET LA SORTIE DE L'ARMÉE DE NAPOLEON,
SERA Exposé, JEUDI prochain, le 8, et continuera de l'être pendant quelques jours à la Grande Salle des Odd-Fellows, Grande Rue St. Jacques.
Les portes seront ouvertes à 7 heures et l'Exhibition commencera à 8 heures précises.
Entrée: 2s. 6d. Les enfants au-dessous de 10 ans, moitié prix.
9 octobre.

LIBRAIRIE CANADIENNE.
LES soussignés ont l'honneur de rappeler à MM. les Chers, Commerçants d'Écoles et d'Instituteurs, qu'ils ont constamment en main tous les livres en usage dans les Écoles, et que leurs éditions ne laissent rien à désirer, tant sous le rapport de la Reliure, que sous celui de l'Impression. Savoir:

- Alphabets doubles
- Syllabaires des Frères
- Grammaire des Frères de L'Hommond
- Do de Boucher-Belleville
- Do Anglais de Meilleur
- Histoires Saintes, &c., des Frères
- Exercices Orthographiques
- Dictées et Corrigés des Exercices
- Géographie des Frères
- Arithmétique des Frères
- Do de L'Hommond
- Do de Bihan
- Do de Ladreyt
- Do de Bouthillier
- Devoirs du Chrétien, avec Traité de la Bienéance et Civilité Chrétienne
- Passant de David
- Testaments
- Instructions
- Catechismes
- Géométrie pratique des Frères
- Manuscrits, &c., &c.

—Aussi—
Papier, Plumes, Exemples d'Écriture, Encre, Ombles, &c., &c., le tout
A MEILLEUR MARCHÉ QUE PARTOUT AILLEURS
E. R. FABRE & CIE.

AVENDRE ou A LOUER,
UNE BELLE TERRE toute en culture, située près du village St. Laurent, à 7 milles de distance de la ville de Montréal, contenant environ 60 arpents en superficie, habité de Maison, Grange et autres bâtimens.
Pour les conditions s'adresser à M. Pierre Verdon, au dit village St. Laurent; à M. François Desautels, Montréal, ou au soussigné
J. A. LABADIE, N. P.

BOULANGERIE A LOUER.
UNE MAISON d'un étage, avec une BOULANGERIE dans le rez-de-chaussée, coin des rues Ste. Catherine et St. Dominique. Possession le 1er octobre prochain. Prix modéré. S'adresser à G. REINHARDT, Au coin de la Grande rue St. Laurent, No. 113. 11 septembre.

TATTERSALL,
PAR
P. FOURNIER,
CHEVEAUX, VOITURES, HARNAIS, ETC.
DÉPOT,
LA PORTE VOISINE DE LA STATION DE POLICE, DANS LES COURS DE L'HÔTEL DU PAVILLON, RUE SAINT-BONAVENTURE.

Le soussigné a l'honneur d'informer ses amis et le public en général qu'il a ouvert un TATTERSALL pour la vente des CHEVEAUX, &c., et il espère recevoir un encouragement libéral de la part de ceux d'entre le public qui voudront bien le patroniser; ses charges seront modérées. Ses écuries peuvent contenir 24 chevaux et de bonnes remises pour voitures.
Il fera des ventes chaque MARDI et VENDREDI de la semaine à ONZE heures A. M.
P. FOURNIER,
Encanteur et Courtier.
1er septembre.

Nouvelle Pharmacie.
Coin des Rues Notre-Dame et St. Denis.
DIRECTEMENT VIS-A-VIS L'HÔTEL DONEGANA.

LES soussignés venant d'ouvrir l'établissement, ci-dessus ont l'honneur d'informer les habitants de Montréal et des environs, qu'il sont maintenant prêts à leur offrir un assortiment étendu et général de
DROGUES, PRÉPARATIONS CHIMIQUES, MÉDECINES PATENTÉES,
PARFUMERIE, INSTRUMENTS DE CHIRURGIE, &c., &c., &c.
d'une qualité à ne pas être surpassée par aucune maison de cette ville, ayant été choisis par le Dr. COTE lui-même avec le plus grand soin et aux prix les plus modérés.
Les soussignés ont aussi un assortiment étendu de boîtes de MÉDECINES HOMÉOPATHIQUES, avec des ouvrages en expliquant l'usage par le Dr. ROSENSTEIN praticien homéopathe, de Montréal.

AVIS.
Un grand nombre de célèbres
MACHINES ÉLECTRO-MAGNÉTIQUES de SILLWOOD.

Les médecins aussi bien que les marchands de Drogues en général voudront bien venir voir et juger par eux-mêmes: les soussignés étant déterminés à ne rien négliger, de leur part, pour satisfaire en toute manière ceux qui voudront bien les favoriser de leur patronage.
Le Dr. COTE a son bureau voisin de la Pharmacie où il y sera constamment assis afin de recevoir les patients qui voudront bien le favoriser de leur pratique.
N. B.—Eau de Soda et Nectar de Gingembre, à la Fontaine.
Toute prescription sera remplie avec le plus grand soin et exactitude.
MARCELLIN COTÉ & CIE.
31 juillet 1846.

AVIS.
TOUS ceux qui ont des affaires à régler avec la succession de feu THOMAS P. D. DEBARTZEL, sont priés de s'adresser à
ALEXANDRE KIERKOWSKI,
à St. Marc-Rivière Chambly,
ou à LEWIS T. DUMMOND,
Montréal.
A l'engougnure des Rues Craig et St. Joseph.
18 septembre.

P. R. LAFRENAÏE,
Avocat,
A TRANSPORTÉ SON BUREAU
RUE STE. THÉRÈSE
Après des sollicitations de M. Desbarats.

POBCELAINES,
FAYENCE ET VERRERIES.
1200 Papiers et Boucarts contenant un assortiment complet et général de tous les articles en cette ligne, à vendre à très bas prix, soit tel qu'empaqués originairement ou dépaquetés par douzaine, à la demande des acheteurs.
H. B. SMITH & Co.
Rue St. Paul, 11 sept.

PHARMACIE CANADIENNE,
Coin des Rues St. Lambert et St. Jacques,
Maison de l'Hon. L. H. LaFontaine
(Vis-à-vis le Dr. Nelson.)
ON trouvera constamment à cette Établissement un assortiment général de
DROGUES, REMÈDES A PATENTES, PARFUMERIES INSTRUMENTS DE CHIRURGIE, &c., &c., &c.
Le tout des meilleures manufactures françaises et anglaises.
Les ordres de MM. les Médecins et Marchands de la campagne seront exécutés avec le plus grand soin.
Consultation à toutes les heures de la journée.
31 juillet.
Ev. TRUDEL, M. D.

J. P. Leprohon, Avocat,
A ÉTABLI SON BUREAU,
RUE ST VINCENT No. 8—Octobre.

A VENDRE
10 CAISSES d'ardoises pour les Ecoles
Petits Livres de vie
Dialogues et petits Dramaes
Grammaire des freres
Exemples
Aussi— Une superbe guitare à clef attendue de jour en jour par le Lord Collenjoood et le Lauder.
Pierres à moulages &c., moulages Français, et autres articles.
LOUIS DELAGRAVE.
No. 60 Rue des Commissaires.
4 septembre.

Toile à Blueaux, de Hollande
DE PREMIERE QUALITE.
A VENDRE par le soussigné, rue des Commissaires, No. 103, porte voisine du bureau de Chemin de Fer du St. Laurent et du Champlain.
L. DELAGRAVE.
28 août.

MR. LOUIS DELAGRAVE a transporté son Bureau sur la Rue des Commissaires, No. 60 à côté du Bureau du Rail-Road.
25 août 1846.

MARCHANDISES SECHES, HARDÉS FAITES,
MAGASIN N° 177, RUE ST. PAUL.

Le soussigné reçoit maintenant un grand assortiment de Marchandises et de hardés faites telles que, PAINES d'hiver, Fèves, Surtouts, MANTEAUX, PASTELONS, GILETS, VESTES, &c., des meilleurs patrons, et une variété considérable d'effets d'automne et d'hiver dont il disposera à DIX POUR CENT meilleur marché qu'aucun autre établissement de cette ville.
Le soussigné ayant à son emploi des tailleurs habiles se chargera de la confection de toutes espèces d'habits et d'habillements, dans le dernier goût. Il appelle l'attention des marchands du Haut-Canada et de la Campagne sur son fonds de marchandises. Il trouveront de grands avantages à visiter son établissement.
LOUIS FLAMONDON.
Montréal, 11 Sept.

LIGNE DE STEAMERS
entre Montréal et Québec.

JUSQU'À AVIS, ultérieur, le prix du Passage par les Steamers "MONTREAL", "QUEEN" et "LORD SYDENHAM" sera comme suit:
Passagers de chambre (les repas compris) 10s 0d.
Passagers d'avant 2s 6d.
Le fret, suivant le Tarif.
JOHN TORRANCE et Cie.
31 juillet 1746, Agts. M. et Q. Steam. Bl. Co.

MAGNIFIQUE PLAN GRAVÉ
DES
Opérations Navales et Militaires
DEVANT QUÉBEC,
ET DE
La mort de Wolfe,
Sous le Patronage distingué de Son Excellence le Lieutenant Général le très-Honorable COMTE DE CATHCARTH.

Avant l'interruption de la publication, le Soussigné avait été honoré du patronage le plus distingué dans le Royaume-Uni—aussi de l'approbation unanime et de l'encouragement de toutes les villes incorporées de L'AMÉRIQUE BRITANNIQUE DU NORD et la dernière approbation de son ouvrage lui a été récemment donnée par le vote unanime des Communes du Canada.
Les copies de cette gravure ont été jusqu'à aujourd'hui livrées aux Souscripteurs seulement, c'est pour eux que les copies qui restent à livrer sont destinées.
ALFRED HAWKINS,
Mont Pleasant Québec.
Août 1846.
On reçoit à ce Bureau les noms des Souscripteurs

Le certificat qui suit fut présenté à M. Hawkins à Londres, par l'effluveur distingué dont il porte le nom:—
D'après une connaissance parfaite des environs de Québec ayant résidé là pendant dix ans, la plus grande partie de ce temps sur les Paines d'Abraham, et d'après une connaissance générale des opérations de 1759 telles que détaillées dans divers publications, et telles que décrites par des individus qui eurent une part à ces opérations, je crois pouvoir recommander le Plan de M. Alfred Hawkins comme méritant bien l'attention de ceux à qui il est dédié et le patronage du public anglais.
(Signé) JOHN HARVEY.

tablissement à vendre.
MAISON, caves et glacière, cours, jardins, écuries, colombier et autres dépendances au village de la paroisse St. Benoît. Ensemble, ou séparément, plusieurs autres emplacements dans le même village, un verger et diverses prairies, terres et fermes dans la même paroisse très incultes et stériles.
Conditions faciles, une partie du prix exigée comptant le reste payable en neuf ou dix années.
S'adresser sur le lieu à M. Girouard.
St. Benoît, 11 août, 1846.

VOYAGE DE PLAISIR
A
VARENNES,
TOUS LES DIMANCHES A UNE HEURE PRÉCISE.
Le Steamer ST. LOUIS commencera ses voyages réguliers à Varennes, Dimanche prochain le 7 du courant, et continuera pendant la saison, tous les Dimanches en partant de Montréal à 1 heure P. M., et revenant de bonne heure dans l'après-midi.
6 juin.

A VENDRE,
1000 BOISTES de VITRES d'Allemagne, 6 1/2 x 7 1/2, 7 1/2 x 8 1/2, et assorties jusqu'à 18x24.
100 Caisnes grandes vitres, 28x38 et autres mesures.
—Aussi—
Un assortiment de Peinture à l'Huile sèche, de différentes couleurs.
JESSE JOSEPH,
Rue St. Sacrement, n. 6.
Montréal, 14 août.

ECOLE COMMERCIAL DE BONSECOURS.
L'ÉCOLE du soir à Bonsecours commencera lundi le 2 de novembre prochain de 7 à 9 h. Montréal, 16 octobre, 1846.

LA MAISON HARKIN ET BADEAUX annonce au public l'arrivée d'un assortiment complet de Marchandises de fonds et de fantaisies, pour le commerce du printemps, et de l'été. On trouvera que le NOUVEAU FOND comprend ce qu'il y a de plus varié et de plus à la mode en fait de tissus.

IMPORTATION DU PRINTEMPS
HARKIN & BADEAUX,
No. 140 rue Notre-Dame

CHAPEAUX FASHIONABLES DE LONDRES.
LE Soussigné vient de recevoir par le Great Britain, Palmyra et Lady Seaton, VINGT CAISSES de CHAPEAUX de CASTOR, et de Soie, comprenant toutes espèces de qualités, des modes les plus récentes et dans le dernier goût. Les Marchands du Haut-Canada trouveront un assortiment complet et seront servis avec la libéralité ordinaire.
ANDREW HAYES.
Maison de Chapellerie de Londres Établie en 1837, une partie à droite de la Place d'Armes (41 rue Notre-Dame).
Montréal, 31 juillet, 1846.

MONTRES, BIJOUTERIE, ARGENTERIE, ETC.
L. P. BOIVIN,
Le Soussigné vient de recevoir de New-York et d'Angleterre, une partie de son assortiment d'ARTICLES en BIJOUTERIES, et autres parmi lesquels se trouvent:—

- Montres en or émaillées pour Dames,
- Montres de riches de Messieurs,
- Chaînes-Gardes en or,
- Chaînes-Courtes et Clefs en or,
- Rubans à la Louis-Philippe avec ornements en acier et en or,
- Largnettes Doubles en or et en acier, du Simple de
- Epinglettes à canive,
- do topaz et émaillées,
- Boucles d'Oreilles, nouveau goût,
- Bagues de Dames et Mrs., en grande variété,
- Écritoires (Ladies expansions), plumes en or et plumes en acier.
- Fusils, Bruses, Papiers Français, Portemanteaux et un assortiment de marchandises de goût et de fantaisie, Rasoirs de première qualité, Canifs Ciseaux, —ATTENDU AUSSI—
- UN assortiment étendu de Parfumerie Française de la meilleure qualité et par le Erromanga de Liverpool, une collection riche de montres patentées en or et en argent de manufacture anglaise, &c., &c., &c.

MONTRES EN OR
RECEMENT reçues de Londres et de Genève, quelques Montres en Or d'une qualité supérieure, aux emblèmes de la Fenille d'Erable en relief.
A vendre par L. P. BOIVIN.
Montréal, Juillet, 1846.
Marché-Neuf, 6 oct.

L. P. BOIVIN,
Orfèvre et Bijoutier.
Rue St. Paul No. 80.

VIENT de recevoir 2 caisses EAU DE COLOGNE, de J. M. FARINA, qu'il offre en gros et en détail, à des prix réduits.
9 octobre 1846.

LIBRAIRIE CANADIENNE
DE
JOHN THOMPSON,
[Ci-devant associé de M. J. B. ROLLAND.]
Rue St. Vincent, No. 19,
ANCIENNE DEMEURE.

Le Soussigné, très-reconnaissant de l'encouragement que ses nombreuses pratiques ont bien voulu lui accorder, à l'honneur de leur annoncer qu'il continue toujours au LIBRAIRIE, IMPRIMERIE et RELIURE, et il ose se flatter par l'empressement qu'il mettra à les servir, l'exactitude et la ponctualité avec lesquelles il exécutera les ordres qui lui seront confiés, de continuer à mériter leur confiance et celles du public en général.
Aussi pour répondre à l'encouragement qu'il a reçu de la vente des Livres à l'usage des ÉCOLES ÉLÉMENTAIRES, il vient d'en réduire les prix comme suit:
Syllabaire des Ecoles Chrétienne, 2 6
Nouveau Traité des Devoirs du Chrétien 0 15 0
Grammaire des Frères 0 12 0
Exercice Orthographique mis en rapport avec la Grammaire 0 17 6
Arithmétique des Frères 0 13 6
Géographie avec la carte 0 16 0
Instruction 0 15 0
Alphabet Double 0 2 0
Petit Catechisme 0 2 0
Grammaire de L'Hommond 0 6 0
Passant-David 0 11 0
Testament 0 16 0
" Anglais 0 14 0
Abrégé de l'Histoire Sainte, l'Histoire de France et de l'Histoire du Canada. 0 10 1
Montréal, 28 juillet 1846. 16-26.

BANQUE D'ÉPARGNES
DE LA
CITÉ ET DISTRICT DE MONTRÉAL.

PATRON:
Mongr. l'Evêque Catholique de Montréal.
Bureau des Directeurs,
W. Workman, Président. (Francis Hineke,
A. Lalroque, V. Président) H. Mulbolland,
John E. Mills, L. H. Holton,
Jacob DeWitt, John Tully,
Joseph Bourrel, Damase Masson,
P. Beauvieux, Joseph Grenier,
L. T. Drummond, Nelson Davis,
H. Judah.

AVIS est par le présent donné que jusqu'à avis contraire l'INTERET que payera cette institution sera de CINQ POUR CENT sur les Dépôts de £50 et au-dessous, et de QUATRE POUR CENT sur les Dépôts au-dessus de cette somme.
On peut obtenir copies des Règles et Règlements, et autres informations, en s'adressant au Bureau de la Banque qui est ouvert TOUS LES JOURS, de DIX heures à TROIS, et dans les soirées des LUNDIS et de SIX à HUIT.
Par ordre du Bureau.
JNO. COLLINS,
Secrétaire.
Bureau de la Banque d'Épargne, de la Cité et District de Montréal, No. 46 Grande rue St. Jacques, porte voisine de l'Otiana Hôtel.
2 juin 1846.

Vêtement de Dames etc. Les marchands de la Campagne sont invités à visiter la maison H. & B., il y trouveront tout ce qui peut convenir à leur commerce. A des prix raisonnables.
Montréal, 12 juin 1846.

NOUVELLES MARCHANDISES.
BEAUDRY ET FRERE,
No. 127, RUE NOTRE-DAME.
(Vis-à-vis l'Eglise Anglaise.)

VIENNENT de recevoir par le Great-Britain, l'Erromanga, le Caladonia, l'Erromanga et le James Campbell, et attendent par d'autres vaisseaux sur le point d'arriver, un assortiment complet de marchandises d'automne, parmi lesquelles sont les articles suivants, savoir:
Châles de toutes descriptions
Cashmere et mousses de laine du dernier goût
Soie enroulée et autres descriptions
Draps pilots et castors, différentes couleurs
Dresin et Casimir
Draps fins pour Dames et Messieurs
Etouffés à veste, du dernier goût
Flanelles, Couvertes et Flaids.
Le tout à des prix très modérés.
18 septembre.

HOTEL DE MINERVE
A L'ASSOMPTION.
SES AMÉLIORATIONS.

OUTRE la beauté et les avantages de cette maison naissante, quoique déjà très connue M. JERRY y a encore fait ajouter une aile qui donne toute espèce de commodités à cet édifice.
M. PIERRE PEREAULT déjà bien connu dans cette branche de commerce comme on a pu en juger lorsqu'il tenait l'Hôtel de Varennes, vient de s'associer à M. CHARLES ARCHAMBAULT, Photellier actuel. Ces deux Messieurs se proposent de tenir cette maison sur le plus grand pied, en sorte que le voyageur y trouve tout ce qui est confortable. Ces Messieurs se flattent aussi de la faveur publique.

AVIS.
A l'effet de VENDREDI prochain, 2 OCTOBRE, le Steamboat St. Louis Richelieu Fire-Fly, partira de Montréal à 3 heures précises de l'après-midi.
20 septembre.

LIGNE DE DILIGENCES
ENTRE LE VILLAGE D'INDUSTRIE ET LAVALRIE.

Le Soussigné prévient ses amis et le public en général qu'il a établi une ligne de diligences entre le Village d'Industrie et Lavalrie. Les voyageurs trouveront toujours ses voitures à Lavalrie à l'arrivée des Steamers. Il procurera aussi des EXTRA à ceux qui désireraient se rendre dans les paroisses environnantes. Les prix sont modérés.
JOSEPH DESCHAMPS.
Village d'Industrie, 4 Sept. 1846.

BUREAU A LOUER
DANS la rue St. Vincent au No. 15, Possession immédiate, s'adresser au BUREAU de la REVUE CANADIENNE.
Montréal, 9 octobre 1846

SOURCES DE ST. LEON.
LES SOURCES DE ST. LEON, situées à environ 4 mille de la Rivière-du-Loup, ont été louées pour quelques années, par le Soussigné, qui prend la liberté d'informer ses amis et le public qu'il réside sur les lieux, où il est prêt à recevoir les voyageurs et à expédier l'Eau Minérale à ceux qui en demandent.
Les personnes suivantes qui ont été nommées Agents et auront constamment à vendre; à Montréal, chez M. HARKIN & BADEAUX; aux Trois-Rivières, chez M. LARUX & CIE; et à Québec, chez M. E. GINGRAS.
St. Léon, 13 mai. JOHN GRANT.

FAITES ATTENTION
TAPIS A L'HUILE. VENDRE au magasin de Marché à Foin, 400 verges de TAPIS FLEURIS, de plusieurs grands assortiments, pour Chambres, Passages et Salles, ainsi que pour tables, pianos, &c., et autres Tapis et Soies Cirées pour différents usages; Toile, pour Chapeaux, Capots et Manteaux, etc.

STANISLAS DRAPEAU, chef d'Atelier.
IMPRIMERIE DE LA REVUE CANADIENNE